

“Nano, vous avez dit nano ?”

Les nanotechnologies et nano-objets à l'épreuve
des droits, de la santé et de l'éthique

Mardi 8 mars 2016 de 9h00 à 17h15

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales

Amphithéâtre E3/3 - 1, Place Déliot - 59024 Lille



Conception : Service Communication - Impression : Service Reprographie
Université de Lille - Droit et Santé - Décembre 2015

PROGRAMME

Direction scientifique : Bérengère LEGROS, Maître de conférences HDR à l'Université de Lille, Droit et Santé
Colloque organisé avec le soutien financier de l'Université de Lille
Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

"Nano, vous avez dit nano ?"

Les nanotechnologies et nano-objets à l'épreuve
des droits, de la santé et de l'éthique



Les **nanotechnologies, technologies émergentes**, ont permis la création, dans le cadre d'une concurrence internationale, de **nano-objets**. Certains d'entre eux sont à **usage médical** et procurent des outils diagnostiques, thérapeutiques ou de surveillance du corps humain. La traçabilité de ces objets est nécessairement assurée.

Mais tel n'est pas le cas des nano-objets qui **ne sont pas à usage médical** et auxquels sont exposés le travailleur, qui les fabrique et/ou qui les utilise ainsi que le consommateur qui achète des produits dans lesquels ils sont incorporés. Or, face à ces nano-objets, les connaissances actuelles sur les éventuels risques et dangers pour la santé et l'environnement sont insuffisantes.

Les **risques sanitaires** sont difficiles à évaluer car il n'existe aucune méthode standardisée pour procéder à une telle évaluation, chaque nano-objet ayant une **formulation** ou **une matrice différente et unique**.

Ces **avancées technologiques** omniprésentes sont porteuses de fascination, d'espoirs mais aussi d'**inquiétudes**. **Mais quelle est la réaction du droit devant cette invasion quotidienne en partie invisible ?** Quid de la régulation choisie au regard de toutes les branches du droit interne sollicitées ou susceptibles de l'être : le droit de l'environnement, genèse du droit des nanotechnologies, le droit de la bioéthique, le droit médical, le droit social, le droit pharmaceutique, le droit de la propriété industrielle, en raison des enjeux économiques, mais aussi le droit de la responsabilité ? Quid également du rôle de la norme européenne et de son articulation avec la norme interne ?

La diffusion des nano-objets suscite également des **questions d'ordre social ou éthique**, notamment sur l'opportunité et la finalité de certaines de leurs applications ainsi que sur le risque d'éventuelles dérives. Tel pourrait être le cas des thérapies réparatrices des fonctions motrices lesquelles pourraient donner lieu à l'amplification des performances du sujet sain et créer un risque d'émergence d'une nouvelle humanité, **une société tendant vers le transhumanisme**. Tel pourrait être également le cas des nouvelles formes de surveillance du corps lesquelles rendraient possibles « un environnement intelligent » grâce à des technologies permettant le recueil et l'analyse de données sur la santé des individus.

Les régulations juridiques en vigueur sont-elles satisfaisantes ou les principes et les mesures de précaution ne devraient-ils pas davantage s'appliquer ? Que penser également du renouvellement de la norme impulsée par le Conseil de l'Europe face à la convergence technologique, en particulier la « convergence NBIC », c'est-à-dire les interactions entre les nanotechnologies, la biologie, les technologies de l'information et les sciences cognitives pour assurer la sécurité des citoyens, des entreprises et de l'environnement ?

L'objet de ce colloque sera d'amener à réfléchir sur d'éventuelles perspectives d'évolutions normatives tant au niveau du droit interne qu'au niveau du droit européen en y associant des regards non juridiques (médicaux et éthiques).

8h45 : Accueil des participants

9h00 : Allocutions d'ouverture

M. le Professeur Bernard BOSSU, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université de Lille

M. le Professeur Valéry HEDOUIN, Représentant de la Faculté de médecine de l'Université de Lille, Directeur de l'Institut de Médecine Légale et Sociale du CHRU de Lille

9h20 : Propos introductifs

Bérengère LEGROS, Maître de conférences HDR à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université de Lille (CRD&P- L'ERDS)

Matinée, sous la présidence de **M. le Professeur Régis BEUSCART**, Directeur du Centre d'Etudes et de Recherche en Informatique Médicale à la Faculté de médecine de l'Université de Lille

1. Aspects médicaux et pharmaceutiques

9h30 : L'impact du nano-objet sur la santé

Catherine Nisse, MCU-PH, département Universitaire de médecine et santé au travail, Université de Lille

10h00 : Nanotechnologies et produits de santé : état des lieux juridique, enjeux et perspectives

Anne-Catherine PERROY, Professeur à la Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de l'Université de Lille (CRD&P-Equipe Demogue)

10h30 : Questions et débat avec la salle

2. Aspect sanitaires et environnementaux

10h40 : La saisie par le droit du risque nanotechnologique

Eric Naim-gesbert, Professeur à l'Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité, Directeur scientifique de la Revue Juridique de l'environnement

11h10 : Pause

11h25 : Nanotechnologies et protection de la santé Etat des lieux et perspectives d'évolution de la norme de l'Union européenne

Patrick Meunier, Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université de Lille (CRD&P- L'ERDP)

11h55 : Nanotechnologies et protection de la santé du travailleur

Bérengère Legros, Maître de conférences HDR à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université de Lille (CRD&P- L'ERDS), Rédactrice en chef de la Revue générale de droit médical

12h15 : Questions et débats avec la salle

12h30 : Pause méridienne

Après-midi, sous la présidence de **M^{me} Sonia DESMOULIN-CANSELIER**, *Chargée de recherche au CNRS, Laboratoire Droit et Changement Social, CNRS/Université de Nantes*

3. Aspect sociaux et patrimoniaux

13h30 : Nanotechnologies et brevetabilité

Thibault Gisclard, *Maître de conférences à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université de Lille (CRD&P- L'ERADP)*

14h00 : Nanotechnologies et libertés publiques

Nicolas Desrumaux, *Docteur en droit public, Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université de Lille (CRD&P- Equipe Demogue)*

14h30 : Le droit de la responsabilité à l'épreuve des nanotechnologies

Laurene Mazeau, *Maître de conférences à l'Université de Brest*
et Claire Joachim, *Docteur en droit public-chargée d'enseignement à l'Université de Toulouse 1 et de Laval*

15h00 : Questions et débats avec la salle

15h15 : Pause

4. Aspect éthiques et bioéthiques

15h30 : Technologies émergentes et convergentes ?

Sonia Desmoulin-Canselier, *Chargée de recherche au CNRS, Laboratoire Droit et Changement Social, CNRS/Université de Nantes*

16h00 : Regard éthique sur l'entrée des nanotechnologies dans l'environnement médical, social et biomédical

Pierre Louchart, *Neurologue, Membre de l'Espace de réflexion éthique régional du Nord Pas-de-Calais*

16h30 : Questions et débats avec la salle

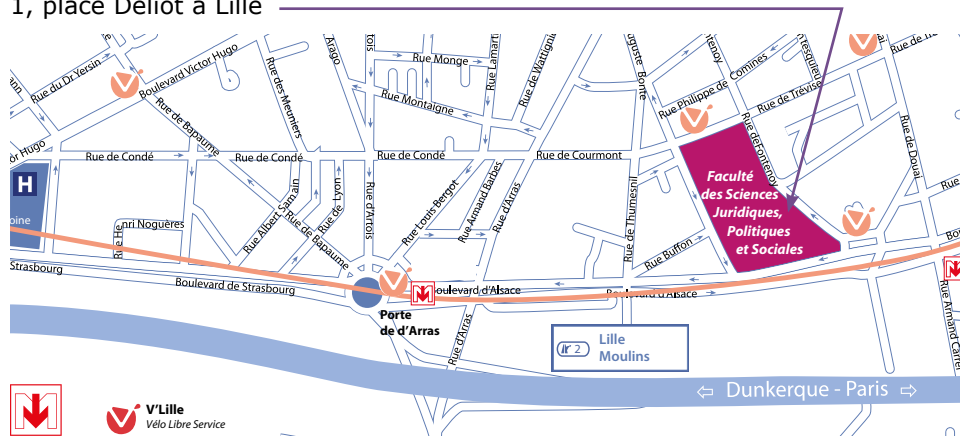
16h45 : Synthèse des travaux

Stéphanie Lacour, *Directrice de recherche CNRS, Institut de Sciences Sociales du Politique -ISP - UMR 7220 CNRS - ENS Cachan - Université Paris Ouest Nanterre La Défense*

17h15 : Clôture du colloque

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université de Lille, Droit et Santé

1, place Déliot à Lille



Pour se rendre à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université de Lille, Droit et Santé:

● En train :

Depuis les Gares de « Lille-Flandres » ou de « Lille-Europe » : Métro Ligne 2, direction « Saint Philibert », station Porte de Douai, puis fléchage « Faculté de Droit » (durée du trajet Métro : 10 mn).

● Par le réseau de transports en commun de la métropole urbaine de Lille :

Vous pouvez déterminer un itinéraire et un temps d'acheminement à partir du site de Transpole

● En voiture :

- Depuis Paris, Bruxelles ou Gand, suivre Dunkerque (A 25), sortie n°2 « Lille - Moulins », puis fléchage « Faculté de Droit ».
- Depuis Londres, Calais ou Dunkerque, suivre Paris (A 1), sortie n°3 « Lille - Wazemmes », puis fléchage « Ronchin » et ensuite « Faculté de droit ».

2 entrées : Rue de Fontenoy (Lille) à 100 m du métro de Porte de Douai - Ligne 2 ou 1, Place Déliot

Responsable scientifique : **BÉRENGÈRE LEGROS,**

Maître de conférences HDR à l'Université de Lille, Droit et Santé, membre de l'équipe EREDS CRDP (EA 4487)

Contacts, renseignements et inscriptions :

crdp@univ-lille2.fr

Inscription uniquement en ligne : **<http://lc.cx/4Umm>**

Frais d'inscription :

- Au colloque :
 - **30 €** pour les professionnels
 - **30 €** pour les universitaires hors Université de Lille
 - **Gratuit** pour les étudiants et le personnel de l'Université de Lille
- Au repas : **20 €**

Paiement en ligne

